Craponne Sur Arzon
Une ville à la campagne

CONVOCATION

CONSEIL MUNICIPAL

LE 02 décembre 2026

À Craponne-sur-Arzon, le mercredi 25 novembre 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

LE MERCREDI 02 décembre 2026 À 20h30

En Salle du Conseil Municipal à la Mairie

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance.
- Adoption du procès-verbal du 07 octobre 2026.
- Adoption du projet de pacte de gouvernance entre la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay et ses communes membres.
- Approbation du renouvellement de la convention territoriale globale (CTG) de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay pour la période 2027-2031.
- Avis concernant les dérogations au repos dominical pour 2027.
- Adoption de la convention relative au versement d'un fonds de concours dans le domaine de la gestion des eaux pluviales (GEPU) pour les travaux route de La Chaise Dieu avec la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay.
- Validation de la demande de subvention au titre de la DSIL-DETR 2027 pour l'aménagement de la place de la Halle et de l'avenue de la Gare.
- Approbation de l'acquisition d'une bande parcellaire route de Lou Plana.
- Approbation de la décision modificative au budget principal de la commune de Craponne sur Arzon 2026.
- Autorisation de mandatement et de liquidation de dépenses d'investissement avant le vote de crédits pour le budget 2027.
- Validation de la rémunération du coordonnateur et des agents recenseurs pour l'exercice 2027.
- Approbation de la Modification n°1 du règlement intérieur du personnel relative aux aménagements ponctuels d'horaires, aux autorisations spéciales d'absence et aux modalités de révision du règlement intérieur commun aux personnels de la commune de Craponne sur Arzon et du CCAS au 01 janvier 2027.

- Adoption du renouvellement de la convention assistance progiciels et dématérialisation des procédures avec le Centre de Gestion de la Haute-Loire.
- Adoption du renouvellement de la convention Santé au travail et prévention avec le Centre de Gestion de la Haute-Loire.
- Adoption de la convention Médiation avec le Centre de Gestion de la Haute-Loire.
- Validation de l'intégration de biens non-inscrits à l'actif.
- Questions diverses et comptes-rendus

La Maire, Karen JOUVHOMME

